

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Hervé Dole, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth Delavergne, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet (arrivée à 20h37), Eric Lucas.

Anne-Charlotte Bénichou (jusqu'à 21h17)	Pouvoir à Didier Missenard
Pierre Bertiaux	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Caux	Pouvoir à David Ros
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 28
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Michèle Viala est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-81 – SOLIDARITES – CONVENTION DE RESERVATION POUR 4 LOGEMENTS SOCIAUX SIS 6 A 8 RUE DE VERSAILLES ET 3 RUE LOUISE WEISS

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitat et notamment les articles L441-1 et R441-5,

Vu le pacte financier et fiscal de la Communauté d'agglomération Paris Saclay (CPS) du 30 juin 2021,

Vu l'accord de principe de la CPS en date du 4 février 2022 relatif à la garantie d'emprunt accordée à la société CDC HABITAT SOCIAL pour le financement de 20 logements sociaux 3, rue Louise Weiss à hauteur de 50%,

Vu la délibération n° 2023-77 du 28 septembre 2023 relative à la garantie d'emprunt accordée à la société CDC HABITAT SOCIAL pour le financement de 20 logements sociaux 3, rue Louise Weiss à hauteur de 50%,

Considérant que les garanties d'emprunt accordées par les collectivités conduisent à un droit de réservation de 20% des logements sociaux, soit 4 logements,

Financement	Typologie	Etage	n° du logement	Surface Habitable (en m2)*	Surfaces annexes (en m2)*		Surface utile (en m2)*
					Balcon	Jardin (en m2)*	
PLUS	T4	RDC	202	81,93		19,75	81,93
PLS	T2	1	211	45,68	2,79		47,08
PLUS	T4	2	223	86,52	6,89		89,97
PLAI	T3	3	231	72,53	5,34		75,20

*Sous réserves du mesurage après cloisonnement et de la convention APL définitive

Vu l'avis de la commission des finances du développement économique et des affaires générales du 25 septembre 2023,

Vu le projet de convention de réservation précisant la répartition de ces logements,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'approuver la convention présentée par CDC HABITAT SOCIAL.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention de réservation.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 04 OCT 2023
et de la publication le 04 OCT 2023

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

